

Récupération et utilisation de l'eau de pluie : quelles incitations locales ?

Démarche de la Région Lorraine

François PIERRON

Région Lorraine

Ressources, territoires et mobilité
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et voirie

Présent
pour
l'avenir



Utilisation de l'eau de pluie : Pratiques, enjeux et perspectives

CETE de l'Est

Nancy, 21 Octobre 2010

Dispositif de la Région Lorraine en faveur de la récupération des eaux de pluie

Un dispositif financier incitatif depuis le 1^{er} janvier 2007

➡ Objectifs multiples :

- ↪ Favoriser l'émergence de ce type d'installation
- ↪ Permettre un temps de retour sur investissement acceptable
- ↪ Amorcer la création de filières de produits adaptés et de professionnels qualifiés
- ↪ Observer et évaluer une nouvelle pratique environnementale
- ↪ Répondre à des engagements politiques en faveur de l'environnement et de la protection des ressources naturelles

Dispositif de la Région Lorraine en faveur de la récupération des eaux de pluie

Une aide régionale visant plusieurs cibles :

- ↳ Les particuliers
- ↳ Les entreprises
- ↳ Les collectivités
- ↳ Les bailleurs sociaux
- ↳ Les associations

Règlement d'intervention hors particulier :

- ↳ 20 % de la dépense subventionnable dans la limite de 20 000 € d'aide
- ↳ Conditions d'attribution de l'aide :
 - satisfaire les besoins du process, de l'entretien et/ou des sanitaires **pour les entreprises,**
 - satisfaire des besoins sanitaires et/ou d'entretien des bâtiments et des voiries **pour les collectivités, les bailleurs sociaux et les associations**

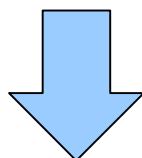
Dispositif de la Région Lorraine en faveur de la récupération des eaux de pluie

Subvention pour l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie à l'attention des particuliers :

↳ Aide forfaitaire de 800 €

↳ Conditions d'attribution de l'aide :

- Alimenter les postes de toilettes a minima
- Réaliser un investissement supérieur à 2 500 €
- Installer une cuve supérieure ou égale à 3 m³
- Faire appel à un professionnel bénéficiant d'une assurance décennale



Variabilité des conditions d'attribution de l'aide

Dispositif de la Région Lorraine en faveur de la récupération des eaux de pluie

Evolution des conditions d'attribution de l'aide régionale:

↳ Une législation mouvante aux débuts du dispositif

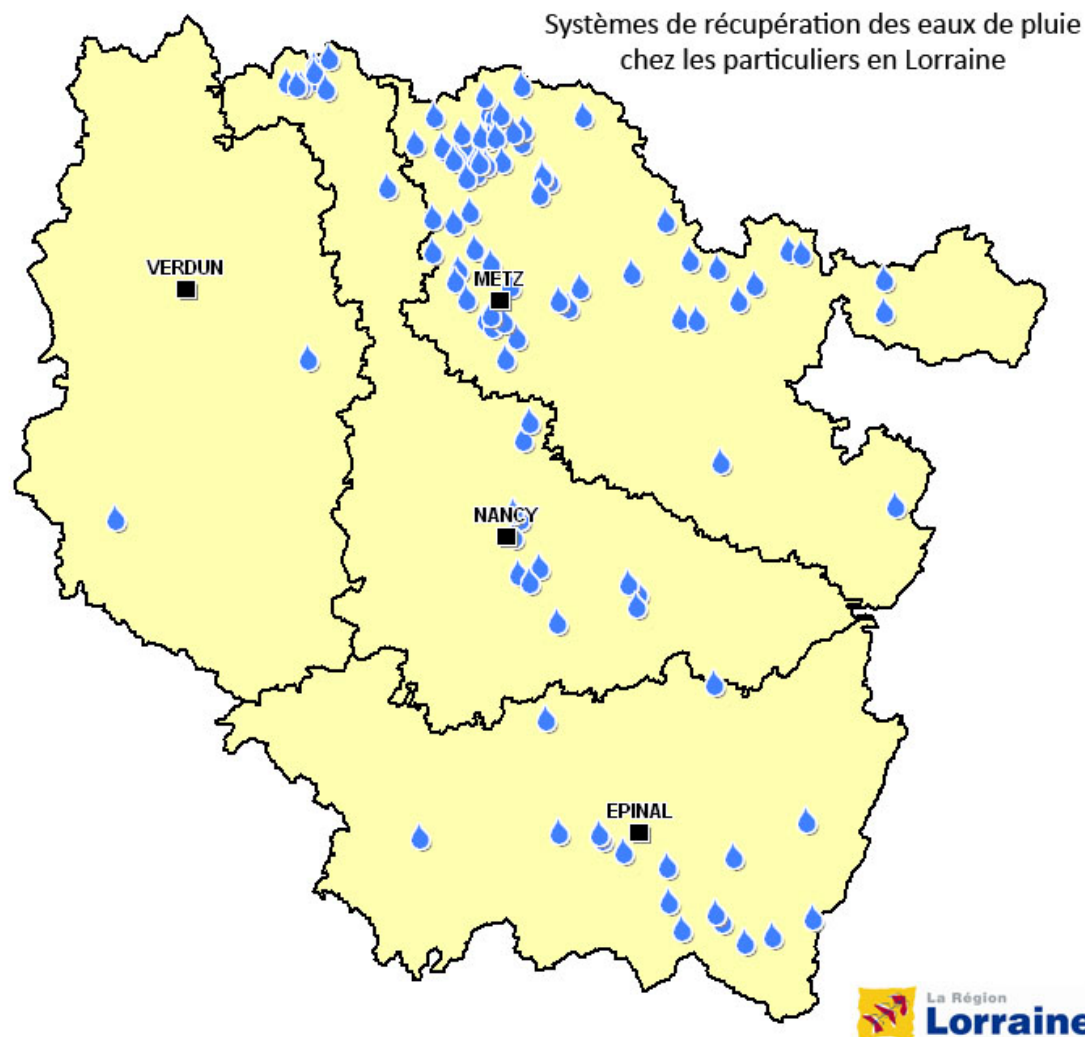
- Utilisation dans l'habitat
- Crédit d'impôt

↳ Des installateurs peu qualifiés face à des pratiques nouvelles :

- Formation Quali'Eau de la CAPEB
- Formation Quali'Bat de la FFB
- Formation Quali'Pluie d'Essor Durable

↳ Des particuliers qui peinent à trouver un professionnel

Evaluation du dispositif financier de la Région



Aujourd'hui :

Une centaine d'installations
subventionnées par la Région
Lorraine

Un investissement total de près
de 500 000 €

Un montant global de subvention
de 100 000 €

Une évolution croissante du
nombre de demandes d'aide

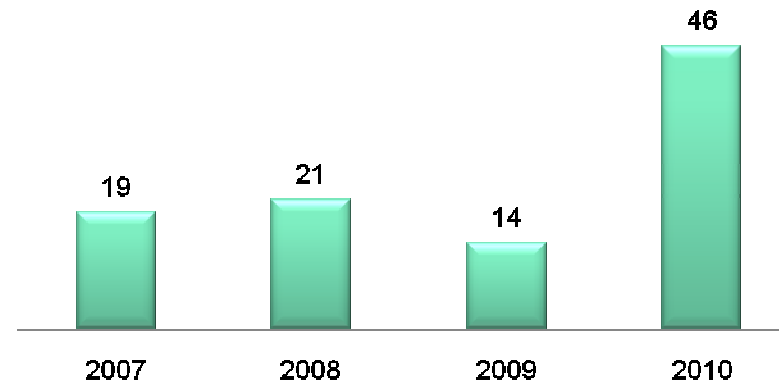
Un relai de l'action régionale : les
espaces infos → énergie

Evaluation du dispositif financier de la Région

Quelques caractéristiques des installations chez les particuliers lorrains :

- ↪ Volume moyen de la cuve = 5 m³
- ↪ Coût moyen du matériel = 4000 €
- ↪ Coût moyen de pose = 900 €
- ↪ Une répartition à 77% sur du logement neuf (de moins de 2 ans)

Evolution des demandes de subventions pour l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie chez les particuliers en Lorraine



Evaluation du dispositif financier de la Région

Quelques exemples de réalisations :

↳ Entreprise European Technology Concept :

- alimentation des sanitaires de la nouvelle extension

↳ Commune de Thionville :

- alimentation du système d'arrosage des serres municipales

↳ Syndicat Intercommunal Scolaire à Nancy :

- alimentation des sanitaires du nouveau gymnase

↳ Association pour Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux :

- alimentation des sanitaires de l'atelier de blanchisserie
- alimentation du garage de l'atelier

↳ Association sportive de Tennis à Nancy :

- alimentation des sanitaires des vestiaires et du club house
- arrosage des cours et des espaces verts

Evaluation du dispositif financier de la Région

Les limites du dispositif :

- ↳ Difficultés de contrôle des réalisations
- ↳ Offre trop peu développée
- ↳ Prestations très inégales en qualité et en prix
- ↳ Environnement réglementaire délicat pour les particuliers
- ↳ Position difficile de la Région
- ↳ Peu de relais locaux
- ↳ Risque d'effet d'aubaine
- ↳ Manque de formation des artisans en Lorraine